

826.S  
~~131.4~~ - MC/dj

Berne, le 26.9.1973 14 h.35

T e l e x No. 109

Ambasuisse Santiago

Cercles parlementaires font de nouveau valoir également auprès du Chef du Département des informations apparemment dignes de foi selon lesquelles des Suisses en difficultés auraient cherché à se réfugier dans votre résidence mais se heurtèrent à des portes fermées. Nous vous rendons expressément attentif aux instructions 087 qui, comme vous le savez déjà, doivent être appréciées de façon libérale et valent pour votre résidence également. On doit relever que les Suisses doivent pouvoir trouver refuge dans celle-ci. On ne peut retenir le prétexte de la fermeture en raison d'un danger d'une attaque. En période de danger, chaque Suisse doit avoir la possibilité de vous parler dans la résidence. Nous vous prions de prendre d'urgence les dispositions nécessaires.

Gelzer

Reçu le 27.9.1973 12 h.45